

## DOSSIER À PRÉSENTER

La 37<sup>e</sup> édition du Salon se tiendra les 17, 18 et 19 novembre en 2023

### DOSSIER D'EXAMEN

**Remplir le formulaire d'inscription** (formulaire en ligne de préférence, ou PDF à télécharger et imprimer)

Faire parvenir son dossier complet accompagné d'un chèque à l'ordre de « Artistes et Artisans de Beauce Inc » avant le 30 avril, date limite d'inscription.

- Si vous prévoyez payer par PayPal ou Interac, une facture vous sera acheminée si votre dossier est retenu

Ce dossier comprend obligatoirement :

- La fiche « Inscription – consentement » dûment remplie et signée identifiant clairement sa discipline;
- Une description de la technique de fabrication du produit;
- De 5 à 8 (maximum) photographies de bonne qualité qui décrivent bien les produits présentés (même exigence pour tous : anciens et nouveaux participants)
- Un chèque postdaté au 30 avril 2023 de 140 \$ pour les non-membres ou 120 \$ pour les membres AAB (si vous avez choisi ce mode de paiement)

### CONFIRMATION OFFICIELLE D'INSCRIPTION

Une réponse vous parviendra en mai par courriel.

- Dans le cas d'une candidature non retenue, nous vous aviserons par courriel.
- Dans le cas d'une candidature retenue, nous vous aviserons par courriel. Une facture sera jointe à l'envoi, facture à régler dans les 5 jours suivants afin de conserver votre place.
  - à noter que les frais d'inscription sont non remboursables s'il y a désistement de votre part.
- Pour les inscriptions acceptées, des informations et des documents vous seront acheminés à la fin de l'été afin que vous puissiez vous préparer et faire la promotion de notre Salon.

**Le Salon AAB a lieu au :**

**Centre culturel Marie-Fitzbach, 250, 18<sup>e</sup> rue, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> niveau,**

**Saint-Georges (Québec) G5Y 4S9**

**Tél. coordonnatrice : 418.228.2805**